

POULET CANADIEN

Un producteur de poulet canadien reçoit un prix de développement durable!

Il y a souvent de belles histoires et d'excellentes nouvelles concernant l'industrie avicole, et l'industrie agricole en général, qui ne font pas les manchettes. Même si cela risque peu d'attirer l'attention des grands médias, nous sommes ravis que la Revue canadienne d'aviculture continue, pour une troisième année, de saluer l'engagement des producteurs avicoles envers les pratiques durables à la ferme. Et le gagnant du prix de développement durable de cette année est l'un de nos producteurs de poulet de la Colombie-Britannique!

Située près de Salmon Arm, en Colombie-Britannique, Farmcrest Foods Ltd. est une entreprise familiale prospère qui a été fondée en 1999 par Richard Bell et son beau-frère Alan Bird. Aujourd'hui, des membres de trois générations des familles participent au travail à la ferme.

L'exploitation comprend un couvoir et des poulaillers, une meunerie, une usine de transformation, une usine d'équarrissage, du compostage mécanique en système fermé pour les oiseaux morts et des cultures agricoles. Farmcrest détient aussi son propre magasin de détail de volaille et emploie au total 45 personnes.



SUITE PAGE 2

dans ce numéro

3 | Nouveaux éléments dans le Programme de soins aux animaux

4 | Sur la Colline

6 | La propagation de l'influenza aviaire

7 | Croissance économique de le secteur canadien du poulet



SUITE DE LA PAGE 1

“

LEUR ÉTHIQUE DE TRAVAIL ET LEUR ENGAGEMENT ENVERS L'ENVIRONNEMENT ET LEUR COLLECTIVITÉ LOCALE SE VOIENT FACILEMENT LORSQU'ON PASSE DU TEMPS AVEC EUX.

”

L'entreprise a élaboré un plan environnemental de ferme et a recours aux services d'un expert-conseil agréé en productions végétales depuis 2011. En 2013, Farmcrest a aussi établi une relation de travail avec Poultry Partners, une équipe de techniciens, de spécialistes en production, de vétérinaires et de nutritionnistes située à Airdrie, en Alberta, qui offre une variété de services aux industries agricoles.

En cultivant une part importante des aliments que consomment ses poulets, Farmcrest a été en mesure de réduire considérablement l'empreinte carbone de son exploitation. Elle a entre autres entrepris les mesures suivantes : l'utilisation d'un humidimètre et d'un pHmètre pour tester le sol afin de trouver les conditions optimales pour l'épandage du fumier; une plateforme en béton pour l'entreposage du fumier visant à prévenir les fuites; la réduction des odeurs, de l'ammoniac et de la matière particulaire à l'intérieur et à l'extérieur du poulailler en veillant à ce que le niveau d'azote disponible pour les oiseaux soit optimal; l'élimination de l'irrigation et l'utilisation minimale de l'eau à l'aide d'un système de refroidissement de l'air dans l'usine de transformation, de tétines et d'un système de brumisation pour la désinfection; et l'installation d'une isolation R60 performante, d'éclairage DEL, de moteurs électriques à haut rendement et de chauffage à tubes radiants.

En réfléchissant à son travail avec Farmcrest, Shawn Fairbairn, le directeur général de Poultry Partners, a mentionné

que les gens de chez Farmcrest sont extrêmement engagés. « Leur éthique de travail et leur engagement envers l'environnement et leur collectivité locale se voient facilement lorsqu'on passe du temps avec eux. Ils croient fermement à l'apprentissage et à l'amélioration continus. Ils réinvestissent continuellement dans tous les aspects de leur exploitation afin d'optimiser le bien-être, la sécurité et l'efficacité de production de leurs oiseaux et de leurs travailleurs, et d'améliorer la salubrité des aliments qu'ils produisent. »

Et c'est certainement ce qui fait que Farmcrest mérite le prix de développement durable 2016 – dans tous les sens du terme!

Le numéro de janvier 2017 de la Revue canadienne d'aviculture présente Farmcrest ainsi qu'un article sur la nouvelle stratégie de développement durable des Producteurs de poulet du Canada. La stratégie souligne les quatre valeurs clés des producteurs de poulet canadiens : protéger la santé et le bien-être des oiseaux, produire du poulet salubre pour les Canadiennes et Canadiens, préserver la santé de la terre et de nos fermes, et également créer de la richesse pour le Canada et fournir des aliments abordables à la population canadienne grâce à la gestion de l'offre. Visitez prochainement le www.producteursdepoulet.ca pour lire le premier rapport sur la durabilité des Producteurs de poulet du Canada. **R**

*Certains extraits sont tirés de la Revue canadienne d'aviculture, numéro de janvier 2017.

NOUVEAU!

Nouveaux éléments fortement recommandés dans le Programme de soins aux animaux

Le Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada (PPC) est fondé sur l'ancien Code de pratiques. Avec la publication du Code mis à jour concernant les poulets de chair en juin 2016, les PPC procèdent actuellement à la mise à jour complète du Programme de soins aux animaux (PSA) en se basant sur le Cadre d'évaluation des soins aux animaux du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). Il s'agit d'un processus établi par le CNSAE pour les groupes de produits afin d'élaborer ou de réviser leur programme de vérification en fonction des modifications apportées au Code.

Dans le cadre de ce processus, toutes les « exigences » du nouveau Code doivent être intégrées au manuel du Programme de soins aux animaux comme des éléments « obligatoires », mais le processus prendra du temps. Un nouveau manuel du PSA est en cours d'élaboration et sera mis à la disposition des producteurs en 2018.

La mise en place d'un Programme de soins aux animaux qui repose sur le Code de pratiques et qui fait partie du processus d'élaboration du Code constitue un avantage majeur pour notre industrie. Cela permet aux producteurs de participer à la réalisation de cet important document et de collaborer avec divers intervenants pour obtenir leur soutien. C'est essentiel pour promouvoir le Programme de soins aux animaux comme la norme nationale pour tous les producteurs de poulet. Avec une durée d'environ 10 ans entre les modifications, ce processus assure une certaine stabilité aux producteurs.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS ET POURQUOI LES PPC LES FONT-ILS ?

Pour aider à préparer les changements à la prochaine version du Programme de soins aux animaux, les PPC intègrent les « exigences » du nouveau Code de pratiques comme des éléments « fortement recommandés » (FR) dans le Programme de soins aux animaux actuel. Les formulaires de données mises à jour, qui reflètent les nouveaux éléments FR, seront également disponibles sous peu.



Bien que le libellé exact puisse changer en fonction du résultat du processus d'examen complet, ces nouveaux éléments FR deviendront obligatoires lorsque la prochaine version du Programme de soins aux animaux sera publiée. L'intégration, dès maintenant, des exigences du Code de pratiques comme éléments FR dans le manuel du PSA donnera la possibilité de se familiariser avec les exigences du nouveau Code et de commencer à les mettre en œuvre à la ferme.

COMMENT ÇELA AFFECTERA-T-IL MA MISE EN ŒUVRE À LA FERME, MON AUDIT ET MA CERTIFICATION EN VERTU DU PSA ?

Les nouveaux éléments fortement recommandés seront intégrés aux formulaires de données et les producteurs doivent commencer à les mettre en œuvre à la ferme en mai 2017.

Les nouveaux éléments FR seront également incorporés aux listes de vérification et les vérificateurs des PPC les incluront dans leurs vérifications dès le 15 juin 2017. Tous les éléments FR non mis en œuvre au moment de la vérification seront consignés dans le rapport de vérification.

Tout comme pour les autres éléments fortement recommandés dans le manuel du PSA, les nouveaux éléments FR n'auront pas d'impact sur la certification.

Si vous avez des questions au sujet des modifications au Programme de soins aux animaux, veuillez communiquer avec les PPC ou le bureau de votre office provincial. **R**



Sur la Colline

Remaniement ministériel du gouvernement Trudeau

Un peu plus d'un an après le début de son mandat, le premier ministre Justin Trudeau a effectué un remaniement ministériel au début janvier, ce que les médias ont décrit comme une réponse aux nouveaux défis que devra affronter le gouvernement à l'échelle internationale – notamment l'arrivée de M. Trump à la présidence des États-Unis.

LES NOUVEAUX MINISTRES ET RÔLES SONT LES SUIVANTS :

- L'ancienne ministre du Commerce international, l'honorable Chrystia Freeland, devient ministre des Affaires étrangères, remplaçant l'honorable Stéphane Dion.
- L'honorable François-Philippe Champagne remplace Mme Freeland au titre de ministre du Commerce international. M. Champagne avait auparavant occupé le poste de secrétaire parlementaire auprès du ministre des Finances.
- L'honorable Ahmed Hussen devient ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, remplaçant l'honorable John McCallum. M. Hussen est un nouveau député de la région de Toronto.
- L'honorable Patricia Hajdu quitte son poste de ministre de la Condition féminine pour devenir ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail. Mme Hajdu remplace l'honorable MaryAnn Mihychuk, qui a été retirée du Conseil des ministres.
- L'honorable Maryam Monsef devient la nouvelle ministre de la Condition féminine, poste qu'occupait auparavant la ministre Hajdu.
- Remplaçant Mme Monsef, l'honorable Karina Gould devient la nouvelle ministre des Institutions démocratiques. Mme Gould est également une nouvelle députée. Elle vient de la région de Burlington et possède de l'expérience en commerce et en agriculture.
- John McCallum, ancien ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté et député de longue date, quitte le gouvernement pour devenir l'ambassadeur du Canada en Chine.

Le Conseil des ministres compte maintenant 21 ministres qui sont députés pour la première fois, alors que seulement quatre ministres sont issus des conseils des ministres libéraux antérieurs. Par ailleurs, le remaniement respecte la parité hommes-femmes à laquelle M. Trudeau s'était engagé en 2015.

Le départ des honorables John McCallum et Stéphane Dion de la vie politique signifie que des élections partielles auront lieu dans les circonscriptions de Markham-Thornhill en Ontario et de Saint-Laurent au Québec.

L'ANNÉE À VENIR AU PARLEMENT

Alors que 2017 – qui marque le 150^e anniversaire du Canada – sera assurément une année forte en célébrations sur la Colline du Parlement, le gouvernement Trudeau entame sa deuxième année de mandat avec beaucoup de pain sur la planche.

La nouvelle ministre des Institutions démocratiques, Karina Gould, travaillera avec tous les partis à la réforme du système électoral canadien, dont la date limite du premier ministre est fixée au printemps.

Le ministre des Finances Bill Morneau présentera quant à lui son deuxième budget, qui pourrait inclure des dépenses de relance additionnelles et des transferts de paiements aux provinces et territoires, mais qui pourrait toujours présenter un lourd déficit à long terme.

François-Philippe Champagne, le nouveau ministre du Commerce international, devra faire face à l'incertitude qui plane sur le programme commercial du président américain Donald Trump. La réouverture potentielle de l'ALÉNA, de même que la ratification en suspens du PTP et un accord commercial avec la Chine, sauront certainement occuper M. Champagne pour les mois à venir.

En agriculture, les Producteurs de poulet du Canada attendent avec impatience les consultations du gouvernement sur le Programme d'exonération des droits. Nous espérons que ces consultations mèneront à une mise en œuvre rapide de meilleures règles pour stopper la distorsion qui prévaut sur le marché canadien du poulet, une distorsion attribuable d'une part à la mauvaise conception du programme et à sa duplication, et d'autre part au contournement des classements tarifaires. **R**

Mise à jour sur les initiatives du gouvernement concernant la RAM et l'UAM

Après la publication en mars 2015 du Plan d'action fédéral sur la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation des antimicrobiens au Canada, le gouvernement fédéral a poursuivi la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures sur cette question. Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) collaborent étroitement avec le gouvernement fédéral concernant ces initiatives ainsi que la réalisation de nos objectifs communs en matière de contrôle, d'intendance et d'innovation.

L'un des éléments du Plan d'action fédéral, dirigé par l'Agence de la santé publique du Canada, est la création d'un cadre pancanadien de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM). Bien que le Plan d'action fédéral ait été élaboré exclusivement par le gouvernement fédéral, ce cadre réunira les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les principaux intervenants des milieux vétérinaires et médicaux, de l'industrie et du milieu universitaire. Étant donné que chacun de ces groupes mène actuellement de nombreuses initiatives sur ce thème, le cadre pancanadien servira de guide pour aligner ces différentes actions afin de s'assurer que les efforts sont coordonnés et complémentaires.

Le cadre sera divisé en quatre domaines : contrôle, intendance, prévention et surveillance des infections, recherche et innovation. Des groupes de travail ont été formés pour chacun des quatre domaines, et les Producteurs de poulet du Canada (PPC) participent au groupe de travail sur l'intendance. Ce groupe se penchera sur la façon dont divers intervenants encouragent des pratiques d'utilisation responsable pour maintenir l'efficacité des antimicrobiens sur le plan humain.

Le groupe de travail sur le contrôle examine les mesures de surveillance déjà en place, évalue toutes les lacunes et, au bout du compte, espère avoir une image globale de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens (UAM) au Canada. La prévention et la surveillance des infections visent à améliorer les pratiques afin de diminuer le besoin d'antimicrobiens. Enfin, la recherche et l'innovation sont axées sur le développement de meilleurs outils et approches pour détecter et traiter les infections résistantes aux médicaments chez les humains et les animaux. Le rapport de chaque groupe devrait être présenté aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Santé et de l'Agriculture cet été.

Deux autres mesures gouvernementales clés qui sont détaillées dans le plan d'action fédéral comprennent la



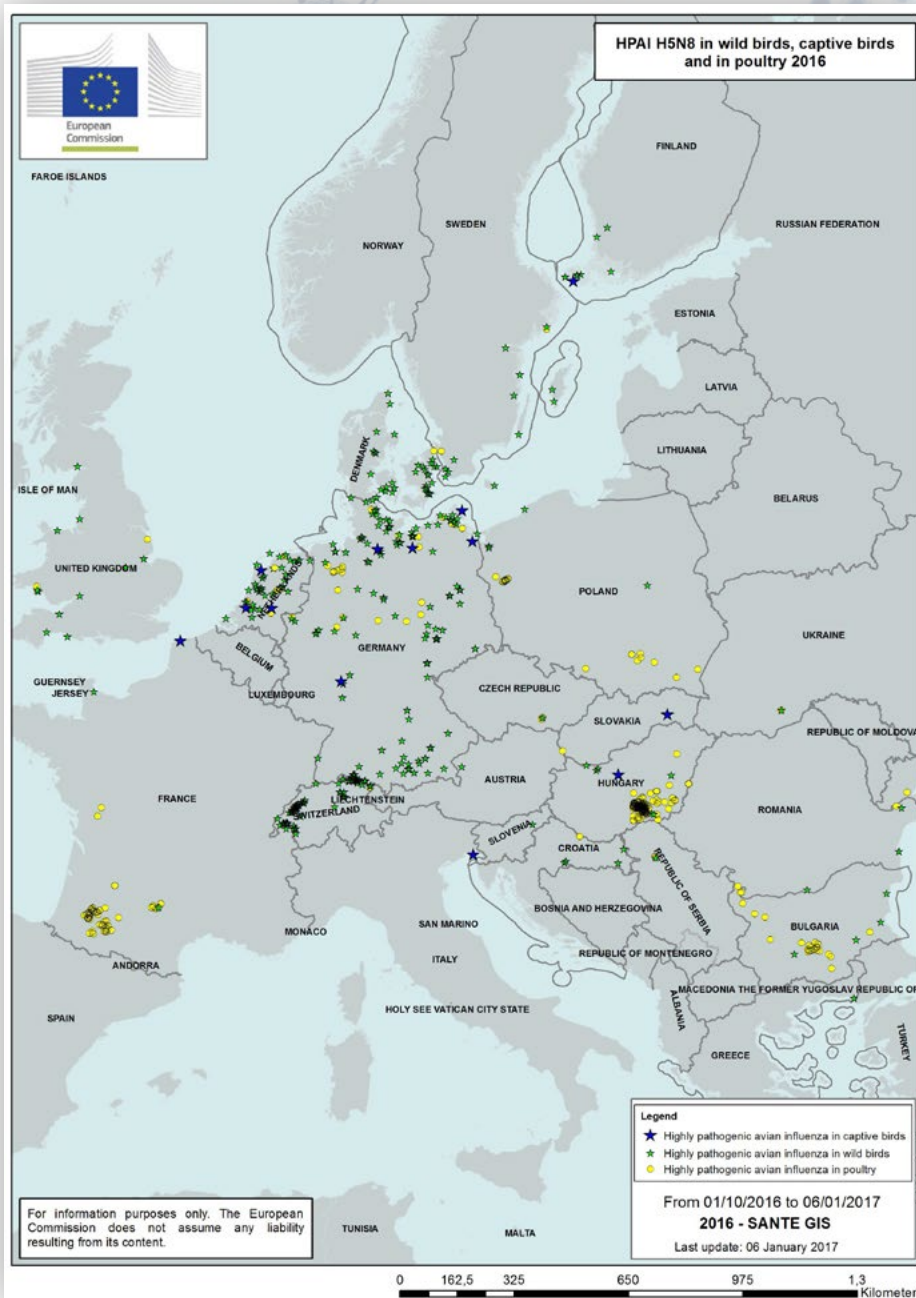
suppression des allégations relatives à la promotion de la croissance et l'augmentation du contrôle vétérinaire des antimicrobiens importants sur le plan médical (catégories 1 à 3) dans les aliments et l'eau. Ces travaux sont menés par la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada qui prévoit la mise en œuvre de ces deux changements d'ici la fin de 2017. Même si un « contrôle vétérinaire » accru signifie probablement que les antimicrobiens importants sur le plan médical seront disponibles sur ordonnance seulement, les détails définitifs sont en cours d'élaboration quant à la signification et la façon dont cette politique sera mise en œuvre. Ce changement de politique aura également des répercussions sur les lieux de vente des antimicrobiens, ce qui implique des changements réglementaires de la part de tous les gouvernements provinciaux. Toutefois, il reste encore des détails à préciser à ce sujet.

Les PPC continueront de collaborer avec le gouvernement fédéral concernant ces changements et veilleront à ce que les intérêts de l'industrie du poulet soient pris en compte.

Dans un tout autre registre, la définition de la production « Élevé sans antibiotiques » (ESA) différait autrefois entre le Canada et les États-Unis, ce qui désavantageait l'industrie canadienne du poulet par rapport à son partenaire commercial le plus proche. Dans une mise à jour appréciée, en août de l'année dernière, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a officiellement modifié les allégations relatives à la définition d'ESA sur la viande, la volaille et le poisson afin d'autoriser l'utilisation de coccidiostatiques chimiques. Bien que l'utilisation d'ionophores ne soit toujours pas autorisée dans le cadre de l'allégation, la définition d'ESA au Canada correspond bien à celle des États-Unis. Les PPC remercient leurs partenaires fédéraux d'avoir rendu cela possible. **R**

La propagation de l'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en Asie

Même si ces endroits semblent très loin d'ici, les récentes éclosions de grippe aviaire en Europe et en Asie sont inquiétantes pour le Canada en raison de la possibilité qu'elles se déplacent ici avec les oiseaux migrateurs. Tel qu'indiqué dans un avis de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en date du 1^{er} décembre 2016 : « Certaines souches de virus de grippe aviaire se déplacent rapidement partout en Europe et en Asie, infectant la faune aviaire et la volaille domestique. La possibilité d'éclosion de ces virus au Canada par l'intermédiaire de la migration de la faune aviaire suscite de fortes inquiétudes » [traduction].

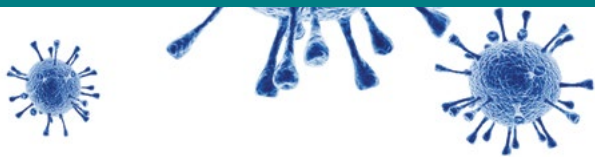


Le lien suivant contient une carte indiquant l'emplacement des diverses éclosions chez les oiseaux domestiques, la faune aviaire et les oiseaux en captivité en date du 6 janvier 2017.

http://ec.europa.eu/food/sites/food/files/animals/docs/ad_control-measures_hpai_chrono_2016_map.pdf [anglais]

C'est la deuxième fois que la souche H5N8 d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est introduite en Europe par la migration automnale de la faune aviaire, bien qu'elle se propage de manière continue en Asie depuis 2010.

« Des cas ont été décelés tant chez des oiseaux migrateurs que des troupeaux commerciaux dans 17 pays, incluant l'Allemagne, la Hollande, la France, un certain nombre de pays de l'Europe de l'Est, comme la République tchèque et la Slovaquie et récemment dans la plupart des régions de la Grande-Bretagne et en Irlande. Jusqu'à présent, seule la Belgique semble ne pas avoir décelé de cas. La région la plus touchée est la Hongrie avec plus de 200 cas au cours de la première semaine de janvier, suivie par l'Allemagne avec plus de 150 cas, principalement chez la faune aviaire. Au cours de la première semaine de janvier, la France a signalé un peu moins de 100 fermes commerciales infectées ainsi qu'un certain nombre de cas chez la faune aviaire. Dans tous ces pays, les autorités ont ordonné le confinement obligatoire de la volaille, de strictes mesures d'hygiène de précaution ainsi que des restrictions relatives



au transport [1] » [traduction]. À l'extérieur de l'Europe, des cas ont également été décelés en Inde, en Iran, en Israël, au Nigeria, en Russie, en Serbie, à Taiwan et en Tunisie.

Au Japon, la souche préoccupante est la H5N6 d'IAHP, où une septième éclosion a été déclarée à la fin décembre. Cette même souche cause à l'heure actuelle la pire éclosion d'IAFP en Corée du Sud, où plus de 22 millions d'oiseaux sont mis à la réforme dans l'ensemble du pays pour tenter de contrôler la maladie. La souche H5N6 se propage également dans le gibier en Chine. On craint que la souche H5N6 puisse se propager au-delà de la Corée et du Japon et qu'elle suive la souche H5N8 d'IAHP en Europe ou en Amérique du Nord.

Tandis que la plupart des souches de grippe aviaire infectent exclusivement les oiseaux, certaines souches, telles que H5N1, H7N9 et H5N6, ont provoqué de graves maladies chez les personnes ou même des décès. Cependant, l'Organisation mondiale de la Santé a conclu que le risque de transmission au grand public est considéré comme très faible, le principal risque étant la transmission aux personnes ayant un contact étroit avec de la volaille ou des espèces sauvages infectées.

QUE PEUT-ON FAIRE POUR LIMITER LE RISQUE D'INFECTION PAR LA GRIPPE AVIAIRE DANS LES EXPLOITATIONS AVICOLES CANADIENNES?

Les virus de la grippe aviaire peuvent se propager chez la volaille domestique au moyen de contacts directs avec la faune aviaire ou leurs fientes et sécrétions qui pourraient être apportés dans le poulailler involontairement. Les producteurs peuvent minimiser le risque de grippe aviaire chez leur volaille en portant une attention supplémentaire aux protocoles et aux pratiques de biosécurité, conformément aux normes du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des Producteurs de poulet du Canada. Dans le cadre du Programme, un examen annuel des PRE (procédures de régie d'élevage) et des pratiques de biosécurité est exigé, ce qui est extrêmement important étant donné le risque actuel de grippe aviaire. **R**

*Les renseignements indiqués dans le présent article étaient à jour au moment de sa rédaction le 13 janvier 2016.

LE SECTEUR CANADIEN DU POULET

UN EXEMPLE DE RÉUSSITE EN MATIÈRE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Afin de bien comprendre l'importance du secteur canadien du poulet dans l'économie nationale, il est essentiel d'avoir des données plus récentes sur l'impact de nos activités. À cette fin, les PPC se sont récemment associés aux secteurs de la dinde, des œufs d'incubation et des œufs de table pour faire réaliser une étude sur la contribution économique nationale.

L'étude, fondée sur les données de 2015, démontre la valeur croissante du secteur du poulet dans l'économie canadienne. Des indicateurs sectoriels clés, comme l'emploi, le produit intérieur brut (PIB) et les recettes fiscales, ont été calculés pour déterminer les répercussions économiques de l'élevage et de la transformation des poulets, pour chaque province et pour le Canada en général.

Dans l'ensemble, le secteur canadien du poulet a fait preuve d'une solide croissance depuis la dernière étude, fondée sur les données de 2013. Alors que le secteur a assuré 78 200 emplois dans tout le pays en 2013, ce nombre est passé à 87 200 en 2015. En 2015, les 2 803 producteurs de poulet et les 191 usines de transformation du Canada ont contribué à hauteur de 6,8 milliards de dollars au PIB, ce qui est supérieur aux 5,9 milliards de dollars contribués en 2013. Cela signifie qu'en 2015, le secteur a généré 2,2 milliards de dollars en taxes fédérales, provinciales et municipales, contre 1,9 milliard de dollars en 2013.

La carte ci-jointe donne un aperçu supplémentaire de la façon dont le secteur canadien du poulet contribue au niveau provincial; veuillez noter que certaines données provinciales ont été agrégées pour des raisons de confidentialité. Les PPC encouragent ses lecteurs à garder cette carte à portée de la main pour s'y référer.

Bien que le secteur se développe à un rythme constant, les données fournies ne permettent pas de prendre tous les éléments en considération. En raison des pratiques de contournement du contrôle des importations qui nuisent au marché intérieur, telles que l'importation illégale de viande de poulet déclarée comme de la poule de réforme, l'utilisation inappropriée du Programme d'exonération des droits et des produits intentionnellement conçus comme des mélanges définis de spécialité pour contourner les contrôles à l'importation, le secteur canadien du poulet n'a pas été en mesure de réaliser son plein potentiel.

L'élimination des échappatoires en matière de contrôle des importations permettrait aux producteurs canadiens de poulet et aux transformateurs de profiter pleinement des possibilités économiques et de prouver leur pleine capacité à contribuer à l'économie canadienne. Les PPC se réjouissent de leur travail en cours avec le gouvernement canadien pour résoudre ces défis afin d'assurer la croissance et la prospérité continues du secteur canadien du poulet. **R**

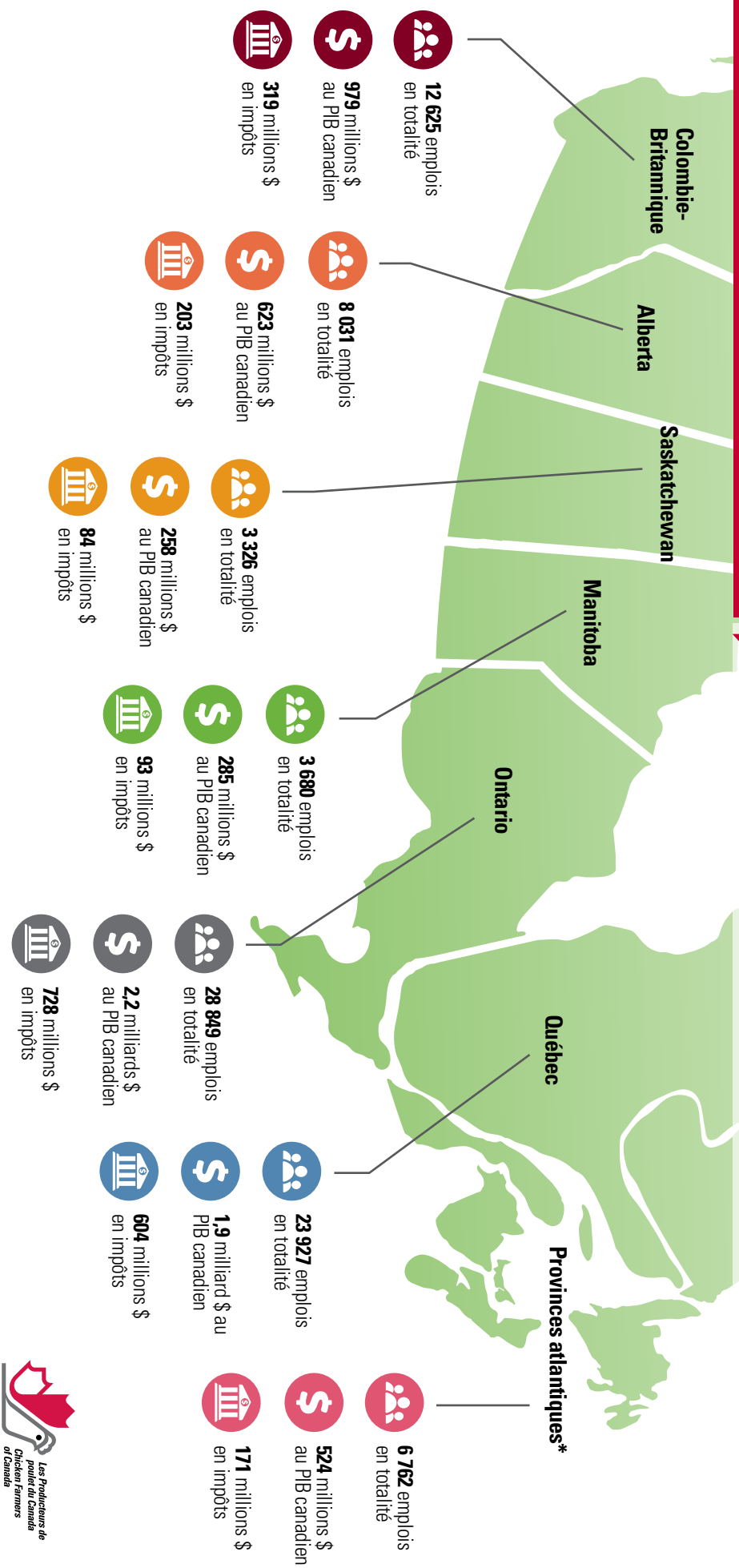
LE SECTEUR CANADIEN DU POULET

2 803 PRODUCTEURS
191 USINES DE TRANSFORMATION

87 200 emplois en totalité

6,8 milliards \$ au PIB canadien

2,2 milliards \$ en impôts



Source : Kevin Grier, Market Analysis and Consulting Inc., L'impact économique des industries canadiennes de la volaille et des œufs en octobre 2016.
* La production de poulet est présente dans chacune des quatre provinces atlantiques. Toutefois, les données sont regroupées pour assurer la confidentialité.